

Rated Capabilities Limitation

Surge Suppressors are designed to eliminate disrupting and damaging effects of momentary (less than 1ms) voltage spikes or impulses from other power transients. If it can be shown that a voltage spike lasting longer than 1ms has occurred, the occurrence will be deemed outside the rated capabilities of the Surge Suppressor and the Limited Lifetime Warranty and Connected Equipment Guarantee are void.

Exclusion of Consequential and Other Damages

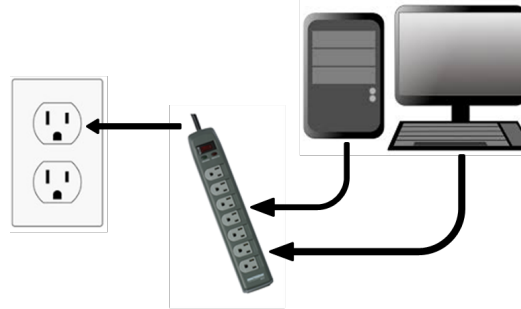
The sole and exclusive remedies of the Initial Customer are those provided by the Limited Lifetime Warranty and Connected Equipment Guarantee. This exclusion of other expressed warranties applies to written and oral expressed warranties. Para Systems, Inc. excludes any liability for personal injury under the Limited Lifetime Warranty and Connected Equipment Guarantee. Para Systems, Inc. excludes any liability for direct, indirect, special, incidental or consequential damages, whether for damage to or loss of property (EXCEPT FOR AND ONLY FOR the specific limited agreement of Para Systems, Inc. to provide certain warranty benefits regarding Connected Equipment under the Para Systems, Inc. Connected Equipment Guarantee), loss of profits, business interruption, loss of information or data. This exclusion applies even though damage or loss is caused by negligence or other fault. NOTE: Some States or Provinces do not allow the exclusion or limitation of incidental or consequential damages, so the above limitation may not apply to you.

DO NOT USE WITH MEDICAL OR LIFE SUPPORT EQUIPMENT OR OTHER HIGH-RISK ACTIVITIES OR WITH AQUARIUMS

Para Systems, Inc. does not sell the Surge Suppressor for use in high-risk activities or with aquariums. The Surge Suppressor is not designed or intended for use in hazardous environments requiring fail-safe performance, including the operation of nuclear facilities, aircraft navigation or communication systems, air traffic control, weapons systems, life support or medical applications, or for use in any circumstance in which the failure of the Surge Suppressor could lead directly to death, personal injury, or severe physical or property damage, or that would affect operation or safety of any medical or life support device (collectively, "High Risk Activities"). Para Systems, Inc. expressly disclaims any express or implied warranty of fitness for High-Risk Activities or with aquariums. Para Systems, Inc. does not authorize use of any Surge Suppressor in any High-Risk Activities or with Aquariums. ANY SUCH USE IS IMPROPER AND IS A MIS-USE OF A PARA SYSTEMS, INC. SURGE SUPPRESSOR.

The Limited Lifetime Warranty and Connected Equipment Guarantee is governed by the laws of the United States and the State of Texas. Both warranties are without reference to conflict of law principles. The application of the United Nations Convention of Contracts for the International Sale of Goods is expressly excluded.

Contact Information: Para Systems, Inc., 2850 Lake Vista Drive, Suite 110, Lewisville, TX 75067, 972.446.7363. Para Systems, Inc. is the warrantor under this Limited Lifetime Warranty. You may also visit Para Systems, Inc. on the Internet at www.minutemanups.com.



Insert the MMS370 into a utility outlet with the Surge and Grounded LED lights facing up. Next, connect your devices to the MMS370. Verify the Red LED is activated. If so, the MMS370 is actively protecting your equipment. If off, then the MMS370 has an internal fault or has absorbed a large-enough spike to be damaged and should be replaced. The Green Grounded LED indicates a proper grounding. If unlit, the circuit has improper earth-ground and should be checked by a qualified electrician.

DO NOT USE WITH ANY MEDICAL OR LIFE SUPPORT EQUIPMENT

WARNING:



DO NOT USE WITH ANY AQUARIUM EQUIPMENT



Phone: (972) 446-7363

Fax: (972) 446-9011

www.minutemanups.com



Limited Lifetime Warranty



Model: MMS370

7 Outlet

Surge Suppressor

With EMI/RFI Protection

Home / Office / PC

**1080
Joules**

LIMITED LIFETIME WARRANTY AND CONNECTED EQUIPMENT GUARANTEE

By purchasing a Minuteman® Model MMS370 in the United States or Canada, the original end-user consumer purchaser (referred to as the "Initial Customer") receives a Limited Lifetime Warranty and a Connected Equipment Guarantee.

Limited Lifetime Warranty: The Initial Customer receives the Limited Lifetime Warranty explained below (referred to as the "Limited Lifetime Warranty") for the MINUTEMAN Model MMS370 (referred to as the "Surge Suppressor"). Connected Equipment Guarantee: Para Systems, Inc. provides the initial-purchase customer with limited additional protection in the event that the surge suppressor is defective in materials or workmanship and certain equipment plugged into the Surge Suppressor is damaged.

This Limited Lifetime Warranty and Connected Equipment Guarantee gives you specific rights, and you may have additional rights, which vary from state to state or province to province. If you are the Initial Customer, you are asked to read the following terms and conditions carefully before using the surge suppressor. By using the surge suppressor, you consent to be bound by and become a party to the terms and conditions of the Limited Lifetime Warranty and Connected Equipment Guarantee provided in this document. If you do not agree to the terms and conditions of the Limited Lifetime Warranty and Connected Equipment Guarantee, you should return the surge suppressor for a full refund prior to using it.

LIMITED LIFETIME WARRANTY

Para Systems, Inc. warrants to you, the Initial Customer, that the surge suppressor will be free from defects in material and workmanship for its lifetime, subject to the terms of this Limited Lifetime Warranty. This Limited Lifetime Warranty gives you specific rights, and you may have other rights, which vary from State to State or Province to Province.

This provision shall NOT create any implied warranty or merchantability or of fitness for a particular purpose that would not otherwise apply to the surge suppressor. The Limited Lifetime Warranty does not cover nor apply to: mis-use, modification, operation or storage outside environmental limits of the surge suppressor, a surge suppressor in transit, in shipment, or in storage, improper operation or maintenance, or use with items not designed or intended for use with the surge suppressor. You must contact Para Systems, Inc. within fifteen (15) days of the failure of the surge suppressor in order to make a warranty claim.

Exclusive Remedies Under Limited Lifetime Warranty

Your exclusive remedy and Para Systems, Inc.'s sole obligations are as follows for the Surge Suppressor:

If (a) the surge suppressor you purchased and still own is defective in material or workmanship under this Limited Lifetime Warranty or any applicable warranty imposed by law, and (b) all Limited Lifetime Warranty requirements have been met, Para Systems, Inc. will repair or replace the surge suppressor if it proves to be defective in material or workmanship.

Making a Limited Lifetime Warranty Claim

To make a Limited Lifetime Warranty claim, you must do the following:

1. Provide reasonable proof of purchase (for example, a sales receipt) that establishes you as the initial customer (the original end-user consumer purchaser) of the surge suppressor.
 2. Call Para Systems, Inc. at 972.446.7363, or e-mail support@minutemanups.com, within FIFTEEN (15) days of the failure of the Surge Suppressor.
 3. When you contact Para Systems, Inc., identify the surge suppressor by model number, provide the purchase date, and request Return Materials Authorization (RMA) information from Para Systems, Inc.
 4. Pack and ship the surge suppressor to Para Systems, Inc. as instructed in your RMA. Show the RMA number on the shipping label or include it with the surge suppressor. You MUST prepay all shipping costs and you are responsible for packaging and shipment.
- Para Systems, Inc. will inspect and examine the surge suppressor. If the surge suppressor is defective in material or workmanship, Para Systems, Inc. will repair or replace the surge suppressor and return it to you at Para Systems, Inc.'s expense, or, if Para Systems, Inc. is unable to or decides not to repair or replace the surge suppressor (if defective) within a reasonable time, Para Systems, Inc. will refund to you the full purchase price you paid for the surge suppressor (purchase receipt showing price paid is required).

CONNECTED EQUIPMENT GUARANTEE

The initial customer is protected for the life of the surge suppressor against certain losses due to the surge suppressor's defective material or workmanship that is directly and properly connected to electronic equipment (referred to as the "Connected Equipment"), subject to certain terms and conditions provided below.

The Connected Equipment Guarantee is not "first dollar" coverage. Para Systems, Inc.'s obligation is reduced by any amounts that the initial customer is entitled to recover from other sources regarding the Connected Equipment, including insurance, other warranty, or extended warranty coverage, whether or not the initial customer makes a claim for recovery, including but not limited to a claim under any applicable insurance, other warranty, or extended warranty.

To be covered under the Connected Equipment Guarantee: (a) you must notify Para Systems, Inc. within fifteen (15) days of the event for which you intend to make the Connected Equipment claim; (b) the surge suppressor must have been defective in material or workmanship and such defect must have directly and proximately caused the damage; (c) the Connected Equipment must have been damaged by a transient, spike, or surge (a "Power Disturbance") on an AC Power Line on properly installed, grounded, and code-compliant 120-volt power lines in the United States and Canada, or by a Power Disturbance on standard telephone land lines or PBX telephone equipment lines that are properly installed and connected; and (d) is directly plugged into and properly connected to the surge suppressor in its original condition which is properly operated when a Power Disturbance passes through the surge suppressor and (i) exhausts the protection capacity of the surge suppressor or (ii) damages the surge suppressor.

Further, the Connected Equipment Guarantee does not apply if the surge suppressor has been operated in a failure mode or not in compliance with Para Systems, Inc. product's intended use, or if the Connected Equipment has not been operated in compliance with the instructions and manuals of its manufacturer/vendor.

Para Systems, Inc.'s total liability under this Connected Equipment Guarantee is limited to the agreed damage amount of the Connected Equipment, defined as any physical material attached through a physical connection to the surge suppressor. Replacement labor, data or service is not included.

Making a Connected Equipment Guarantee Claim

To make a claim for damage to Connected Equipment under the Connected Equipment Guarantee, you must do the following:

1. Provide reasonable proof of purchase (for example, a sales receipt) that establishes you as the Initial Customer of the surge suppressor.
2. Call Para Systems, Inc. at 972.446.7363, or e-mail support@minutemanups.com within fifteen (15) days of the date of the event for which you wish to make a Connected Equipment claim.
3. When you contact Para Systems, Inc., identify the surge suppressor (by model number) and the item(s) of Connected Equipment (by manufacturer and model). Have information on all applicable insurance or other resources of recovery/payment that are available to the initial customer and the name of the power utility supplier for the location of the Connected Equipment. Para Systems, Inc. will then send you additional instructions and the appropriate claim forms.

Para Systems, Inc.'s Duties

Para Systems, Inc. will inspect and examine the surge suppressor and the item(s) of Connected Equipment (or at Para Systems, Inc.'s election, your written statement and repair cost estimate for those item(s)). You must return the surge suppressor for inspection. If the Para Systems, Inc. product shows evidence of damage from AC power line or telephone land line transients, Para Systems, Inc. will request that all connected equipment for which a Connected Equipment Guarantee claim has been submitted, be sent for evaluation to either Para Systems, Inc., or an authorized service center.

If the damage to Connected Equipment is covered by the Connected Equipment Guarantee, Para Systems, Inc.'s sole obligation and the initial customer's exclusive remedy is: repair (or pay the cost of repair) or replacement of the Connected Equipment by Para Systems, Inc.; or at the option of Para Systems, Inc., as permitted by law, payment by Para Systems, Inc. to the initial customer the "Agreed Damage Amount" for the Connected Equipment. The "Agreed Damage Amount" for all items of the initial customer's Connected Equipment shall be the lesser of the amount determined under clause (1) or (2) below, reduced by any amounts described in clause (3) below:

1. The fair market value of the Connected Equipment as established by the lower of (a) the average price the same or similar items are being sold for on

eBay, (b) the price list of Orion Blue Book (or if such price list is no longer published, a published or announced price list reasonably selected by Para Systems, Inc.), or (c) the lowest price the same or similar items can be purchased for in the United States; or

2. The Aggregate Limit for all Connected Equipment of \$25,000, minus:

3. The amount(s) of all payment you have or are entitled to receive from insurance, other warranties, extended warranties, or from other sources or persons for the Connected Equipment or damage to such equipment so that Para Systems, Inc.'s maximum liability shall be reduced to reflect all such other payments or sources of recovery.

If Para Systems, Inc. replaces the connected equipment or pays the Agreed Damage Amount to the initial customer, the initial customer shall transfer all item(s) to Para Systems, Inc. without warranty by the initial customer, but free of lien or other interest.

Para Systems, Inc. reserves the right to inspect the surge suppressor, the Connected Equipment, and the site where the event occurred. All costs of shipping the surge suppressor and the Connected Equipment to and from Para Systems, Inc. for inspection shall be borne solely by the Initial Customer. Para Systems, Inc. reserves the right to negotiate the cost and choose the facility at which any repairs will take place, and Para Systems, Inc. must be notified and approve any repair facility before any Connected Equipment is serviced. Any repair or modification of the Connected Equipment or surge suppressor by a facility or entity not approved by Para Systems, Inc. voids this Connected Equipment Guarantee. If Para Systems, Inc. determines, in its sole discretion, that it is impractical to ship the damaged equipment to Para Systems, Inc., Para Systems, Inc. may designate, in its sole discretion, an equipment repair facility to inspect and estimate the cost to repair such equipment. The cost, if any, of shipping the equipment to and from such repair facility and of such estimate shall be borne solely by the initial customer. Damaged equipment must remain available for inspection until the claim is finalized. Whenever claims are settled, Para Systems, Inc. reserves the right to be subrogated under any existing insurance policies the claimant may have.

CONDITIONS COMMON TO THE LIMITED LIFETIME WARRANTY AND THE CONNECTED EQUIPMENT GUARANTEE

While the Limited Lifetime Warranty and the Connected Equipment Guarantee are separate, they do share the following terms:

The Limited Lifetime Warranty and the Connected Equipment Guarantee *Do Not Apply* unless the initial customer:

1. Has properly connected the surge suppressor and the Connected Equipment to properly wired and grounded outlets (including compliance with electrical and safety codes of the most current electrical code (ANS/NFPA 70), without the use of any adapters, extension cords or other connectors.
2. Has plugged the surge suppressor directly into the power source and must not have "daisy-chained" the surge suppressor together in serial fashion with another surge suppressor, grounding adapter, extension cord, or other surge product. Any such installation voids the Limited Lifetime Warranty and Connected Equipment Guarantee.
3. Has provided a suitable and proper environment for use and installation of the surge suppressor and Connected Equipment.
4. Has properly installed and operated the surge suppressor and Connected Equipment.
5. Has operated the surge suppressor at all times within the limitations of the surge suppressor's VA capacity.

Para Systems, Inc. does not cover or undertake any liability in any event for the following:

1. Loss of or damage to data, records, or software, the restoration of data or records, or the reinstallation of software.
2. Damage from causes other than Power Disturbances (as defined above) on an AC Power Line on properly installed, grounded and code-compliant 120-volt power lines in the United States and Canada; or a Power Disturbance on standard telephone landlines or PBX telephone equipment lines when properly installed and connected.
3. Damage from fire, flood, wind, rain, rising water, leakage or breakage of plumbing, or abuse, misuse, or alteration of either the surge suppressor or the Connected Equipment.

Minuteman is a registered trademark of Para Systems, Inc.

Limitation des capacités nominales

Les parasurtenseurs sont conçus pour éliminer les effets perturbateurs et dommageables des pics de tension momentanés (moins de 1 ms) ou des impulsions provenant d'autres transitoires de puissance. S'il peut être démontré qu'un pic de tension d'une durée supérieure à 1 ms s'est produit, l'événement sera considéré comme étant en dehors des capacités nominales du parasurtenseur et la garantie à vie limitée et la garantie de l'équipement connecté seront annulées.

Exclusion des dommages indirects et autres

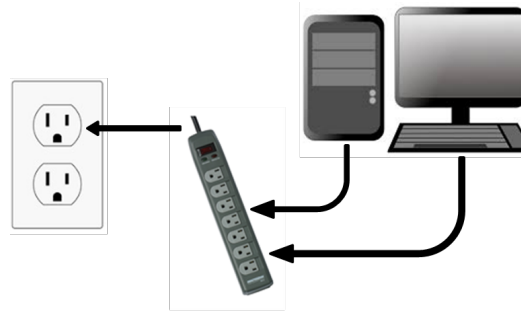
Les recours uniques et exclusifs du client initial sont ceux fournis par la garantie à vie limitée et la garantie des appareils connectés. Cette exclusion d'autres garanties expresses s'applique aux garanties expresses écrites et orales. Para Systems, Inc. exclut toute responsabilité pour les blessures corporelles dans le cadre de la garantie à vie limitée et de la garantie des équipements connectés. Para Systems, Inc. exclut toute responsabilité pour les dommages directs, indirects, spéciaux, accessoires ou consécutifs, qu'il s'agisse de dommages ou de pertes de biens (À L'EXCEPTION DEET SEULEMENT POUR l'accord spécifique limité de Para Systems, Inc. pour fournir certains avantages de garantie concernant les équipements connectés dans le cadre de la garantie des équipements connectés de Para Systems, Inc.), perte de profits, interruption d'activité, perte d'informations ou de données. Cette exclusion s'applique même si les dommages ou les pertes sont causés par négligence ou autre faute. REMARQUE : Certains États ou provinces n'autorisent pas l'exclusion ou la limitation des dommages accessoires ou consécutifs, de sorte que la limitation ci-dessus pourrait ne pas s'appliquer à vous.

NE PAS UTILISER AVEC UN ÉQUIPEMENT MÉDICAL OU DE MAINTIEN EN VIE OU AUTRES ACTIVITÉS À HAUT RISQUE OU AVEC AQUARIUMS

Para Systems, Inc. ne vend pas le suppresseur de surtension pour une utilisation dans des activités à haut risque ou avec des aquariums. Le suppresseur de surtension n'est pas conçu ni prévu pour être utilisé dans des environnements dangereux nécessitant des performances de sécurité intégrée, y compris l'exploitation d'installations nucléaires, de systèmes de navigation ou de communication d'aéronefs, de contrôle du trafic aérien, de systèmes d'armes, de maintien des fonctions vitales ou d'applications médicales, ou pour une utilisation dans toute circonstance où la défaillance du suppresseur de surtension pourrait entraîner directement la mort, des blessures corporelles ou des dommages physiques ou matériels graves, ou qui affecterait le fonctionnement ou la sécurité de tout appareil médical ou de maintien des fonctions vitales (collectivement, « Activités à haut risque »). Para Systems, Inc. décline expressément toute garantie expresse ou implicite d'adéquation aux activités à haut risque ou aux aquariums. Para Systems, Inc. n'autorise pas l'utilisation de parasurtenseurs dans le cadre d'activités à haut risque ou avec des aquariums. TOUTE UTILISATION DE CE TYPE EST INCORRECTE ET CONSTITUE UNE MAUVAISE UTILISATION D'UN SUPPRESSEUR DE SURTENSION PARA SYSTEMS, INC.

La garantie à vie limitée et la garantie sur les équipements connectés sont régies par les lois des États-Unis et de l'État du Texas. Les deux garanties ne font pas référence aux principes de conflit de lois. L'application de la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises est expressément exclue.

Coordonnées : Para Systems, Inc., 2850 Lake Vista Drive, Suite 110, Lewisville, TX 75067, 972.446.7363. Para Systems, Inc. garantit cette garantie à vie limitée. Vous pouvez aussi visiter Para Systems, Inc. sur Internet à l'adresse www.minutemanups.com.



Insérez le MMS370 dans une prise secteur avec les voyants DEL de surtension et de mise à la terre orientés vers le haut. Ensuite, branchez vos appareils au MMS370. Vérifiez que la DEL rouge est activée. Si tel est le cas, le MMS370 protège activement votre équipement. Si ce voyant est éteint, le MMS370 présente un défaut interne ou a absorbé un pic suffisamment important pour être endommagé et doit être remplacé. La DEL verte de mise à la terre indique une mise à la terre correcte. Si le voyant est éteint, le circuit est mal mis à la terre et doit être vérifié par un électricien qualifié.

NE PAS UTILISER AVEC UN PRODUIT MÉDICAL
OU ÉQUIPEMENT DE MAINTIEN EN VIE

AVERTISSEMENT:



NE PAS UTILISER AVEC UN
ÉQUIPEMENT D'AQUARIUM



Téléphone : (972) 446-7363

Télécopieur : (972) 446-9011

www.minutemanups.com



View Manual and Specs



Limité Durée de vie Garantie



Modèle : MMS370

7 Sortie

Suppresseur de surtension

Avec protection EMI/RFI

Accueil / Bureau / PC

Pour obtenir les renseignements les plus à jour, veuillez consulter la traduction originale en anglais. Si vous avez des questions sur l'exactitude des spécifications traduites, des informations de garantie, des caractéristiques du produit, etc., veuillez contacter notre équipe de service à la clientèle.

1080
Joules

GARANTIE À VIE LIMITÉE ET ÉQUIPEMENT CONNECTÉ

GARANTIE

En achetant un Minuteman® Modèle MMS370 aux États-Unis ou au Canada, le L'acheteur consommateur final d'origine (appelé le « client initial ») bénéficie d'une garantie à vie limitée et d'une garantie sur l'équipement connecté.

Garantie à vie limitée : Le client initial bénéficie de la garantie à vie limitée expliquée ci-dessous (appelée la « Garantie à vie limitée ») pour le modèle MINUTEMAN MMS370 (appelé le « Suppresseur de surtension »). Garantie de l'équipement connecté : Para Systems, Inc. offre au client effectuant l'achat initial une protection supplémentaire limitée dans le cas où le parasurtenseur présente un défaut de matériaux ou de fabrication et que certains équipements branchés sur le parasurtenseur sont endommagés.

Cette garantie à vie limitée et cette garantie sur l'équipement connecté vous confèrent des droits spécifiques et vous pouvez bénéficier de droits supplémentaires, qui varient d'une province à l'autre ou d'une province à l'autre. Si vous êtes le client initial, il vous est demandé de lire attentivement les conditions générales suivantes avant d'utiliser le parasurtenseur. En utilisant le parasurtenseur, vous acceptez d'être lié par les modalités et conditions de la garantie à vie limitée et de la garantie des équipements connectés fournies dans ce document et de faire partie de ces termes et conditions. Si vous n'acceptez pas les termes et conditions de la garantie à vie limitée et de la garantie des appareils connectés, vous devez retourner le parasurtenseur pour un remboursement complet avant de l'utiliser.

GARANTIE À VIE LIMITÉE

Para Systems, Inc. vous garantit, en tant que client initial, que le parasurtenseur sera exempt de défauts de matériaux et de fabrication pendant toute sa durée de vie, sous réserve des conditions de cette garantie à vie limitée. Cette garantie à vie limitée vous confère des droits spécifiques, et vous pouvez avoir d'autres droits, qui varient d'une province à l'autre ou d'une province à l'autre.

Cette disposition NE crée AUCUNE garantie implicite de qualité marchande ou d'adéquation à un usage particulier qui ne s'appliquerait pas autrement au parasurtenseur. La garantie à vie limitée ne couvre pas et ne s'applique pas à : une mauvaise utilisation, une modification, un fonctionnement ou un entreposage en dehors des limites environnementales du parasurtenseur, un parasurtenseur en transit, en cours d'expédition ou en entreposage, un fonctionnement ou un entretien inapproprié, ou une utilisation avec des éléments non conçus ou destinés à être utilisés avec le parasurtenseur. Vous devez contacter Para Systems, Inc. dans les quinze (15) jours suivant la défaillance du parasurtenseur afin de faire une réclamation au titre de la garantie.

Recours exclusifs sous garantie à vie limitée

Votre recours exclusif et les seules obligations de Para Systems, Inc. sont les suivantes pour le parasurtenseur :

Si (a) le parasurtenseur que vous avez acheté et que vous possédez toujours présente un défaut de matériau ou de fabrication en vertu de la présente garantie à vie limitée ou de toute garantie applicable imposée par la loi, et (b) toutes les exigences de la garantie à vie limitée ont été respectées, Para Systems, Inc. réparera ou remplacera le parasurtenseur s'il s'avère défectueux en termes de matériau ou de fabrication.

Faire une réclamation au titre de la garantie à vie limitée

Pour faire une réclamation au titre de la garantie à vie limitée, vous devez procéder comme suit :

1. Fournissez une preuve d'achat raisonnable (par exemple, un reçu de vente) qui vous établit comme le client initial (l'acheteur final initial) du parasurtenseur.

2. Appelez Para Systems, Inc. au 972.446.7363 ou envoyez un courriel à support@minutemanups.com dans les QUINZE (15) jours suivant la défaillance du parasurtenseur.

3. Lorsque vous contactez Para Systems, Inc., identifiez le parasurtenseur par numéro de modèle, indiquez la date d'achat et demandez les informations d'autorisation de retour de matériel (RMA) à Para Systems, Inc.

4. Emballez et expédiez le parasurtenseur à Para Systems, Inc. tel qu'indiqué dans votre RMA. Indiquez le numéro RMA sur l'étiquette d'expédition ou incluez-le avec le parasurtenseur. Vous DEVEZ payer à l'avance tous les frais d'expédition et vous êtes responsable de l'emballage et de l'expédition.

Para Systems, Inc. inspectera et examinera le parasurtenseur. Si le parasurtenseur présente un défaut de matériau ou de fabrication, Para Systems, Inc. réparera ou remplacera le parasurtenseur et vous le renverra aux frais de Para Systems, Inc. ou, si Para Systems, Inc. n'est pas en mesure ou décide de ne pas réparer ou remplacer le parasurtenseur (s'il est défectueux) dans un délai raisonnable, Para Systems, Inc. vous remboursera le prix d'achat total que vous avez payé pour le parasurtenseur (un reçu d'achat indiquant le prix payé est requis).

GARANTIE DES ÉQUIPEMENTS CONNECTÉS

Le client initial est protégé pendant toute la durée de vie du parasurtenseur contre certaines pertes dues à un défaut de matériau ou de fabrication du parasurtenseur qui est directement et correctement raccordé à un équipement électronique (appelé « Équipement connecté »), sous réserve de certaines conditions générales prévues ci-dessous.

La garantie des équipements connectés n'est pas une couverture « au premier dollar ». L'obligation de Para Systems, Inc. est réduite de tout montant que le client initial a le droit de récupérer auprès d'autres sources concernant l'équipement connecté, y compris l'assurance, une autre garantie ou une couverture de garantie prolongée, que le client initial fasse ou non une réclamation de recouvrement, y compris, mais sans s'y limiter, une réclamation au titre de toute assurance, autre garantie ou garantie prolongée applicable.

Pour être couvert par la garantie des équipements connectés : (a) vous devez informer Para Systems, Inc. dans les quinze (15) jours suivant l'événement pour lequel vous avez l'intention de faire une réclamation pour équipement connecté ; (b) le parasurtenseur doit avoir été défectueux en termes de matériau ou de fabrication et ce défaut doit avoir causé directement et immédiatement le dommage ; (c) l'équipement connecté doit avoir été endommagé par un transitoire, un pic ou une surtension (une « perturbation de l'alimentation ») sur une ligne électrique CA sur des lignes électriques de 120 volts correctement installées, mises à la terre et conformes au code aux États-Unis et au Canada, ou par une perturbation de l'alimentation sur des lignes téléphoniques fixes standard ou des lignes téléphoniques PBX correctement installées et connectées ; et (d) est directement branché et correctement connecté au parasurtenseur dans son état d'origine qui est correctement utilisé lorsqu'une perturbation de l'alimentation électrique traverse le parasurtenseur et (i) épuise la capacité de protection du parasurtenseur ou (ii) endommage le parasurtenseur.

De plus, la garantie de l'équipement connecté ne s'applique pas si le parasurtenseur a été utilisé en mode de défaillance ou non conformément à l'utilisation prévue du produit Para Systems, Inc., ou si l'équipement connecté n'a pas été utilisé conformément aux instructions et aux manuels de son fabricant/fournisseur.

La responsabilité totale de Para Systems, Inc. en vertu de cette garantie d'équipement connecté est limitée au montant des dommages convenus de l'équipement connecté, défini comme tout matériel physique attaché par une connexion physique au parasurtenseur. La main-d'œuvre, les données ou le service de remplacement ne sont pas inclus.

Faire une réclamation au titre de la garantie d'un équipement connecté

Pour faire une réclamation pour des dommages causés à un équipement connecté dans le cadre de la garantie des équipements connectés, vous devez procéder comme suit :

1. Fournissez une preuve d'achat raisonnable (par exemple, un reçu de vente) qui vous établit comme le client initial du parasurtenseur. 2. Appelez Para Systems, Inc. au 972.446.7363 ou envoyez un courriel à support@minutemanups.com dans les quinze (15) jours suivant la date de l'événement pour lequel vous souhaitez faire une réclamation concernant un équipement connecté.

3. Lorsque vous contactez Para Systems, Inc., identifiez le parasurtenseur (par numéro de modèle) et le(s) élément(s) de l'équipement connecté (par fabricant et modèle). Aviez des renseignements sur toutes les assurances applicables ou autres ressources de recouvrement/paiement qui sont à la disposition du client initial et le nom du fournisseur d'électricité pour l'emplacement de l'équipement connecté. Para Systems, Inc. vous enverra ensuite des instructions supplémentaires et les formulaires de réclamation appropriés.

Fonctions de Para Systems, Inc.

Para Systems, Inc. inspectera et examinera le parasurtenseur et les éléments de l'équipement connecté (ou, au choix de Para Systems, Inc., votre déclaration écrite et l'estimation des coûts de réparation pour ces éléments). Vous devez renvoyer le parasurtenseur pour inspection. Si le produit Para Systems, Inc. présente des signes de dommages causés par des transitoires de la ligne électrique CA ou de la ligne téléphonique fixe, Para Systems, Inc. demandera que tous les équipements connectés pour lesquels une réclamation au titre de la garantie des équipements connectés a été soumise soient soumises envoyées pour évaluation à Para Systems, Inc. ou à un centre de service agréé.

Si les dommages causés à l'équipement connecté sont couverts par la garantie de l'équipement connecté, la seule obligation de Para Systems, Inc. et le recours exclusif du client initial sont : la réparation (ou le paiement du coût de la réparation) ou le remplacement de l'équipement connecté par Para Systems, Inc. ; ou, au choix de Para Systems, Inc., comme le permet la loi, le paiement par Para Systems, Inc. au client initial du « montant des dommages convenus » pour l'équipement connecté. Le « montant des dommages convenus » pour tous les éléments de l'équipement connecté du client initial sera le moindre du montant déterminé conformément à la clause (1) ou (2) ci-dessous, réduit de tout montant décrit dans la clause (3) ci-dessous :

1. La juste valeur marchande de l'équipement connecté telle qu'établie par le plus bas des deux montants suivants : (a) le prix moyen auquel les articles identiques ou similaires sont vendus sur

eBay, (b) la liste de prix d'Orion Blue Book (ou si cette liste de prix n'est plus publiée, une liste de prix publiée ou annoncée raisonnablement sélectionnée par Para Systems, Inc.), ou (c) le prix le plus bas pour lequel des articles identiques ou similaires peuvent être achetés aux États-Unis ; ou

2. La limite globale pour tous les appareils connectés de 25 000 \$, moins :

3. Le(s) montant(s) de tous les paiements que vous avez ou avez le droit de recevoir de l'assurance, d'autres garanties, des garanties prolongées ou d'autres sources ou personnes pour l'équipement connecté ou les dommages causés à cet équipement, de sorte que la responsabilité maximale de Para Systems, Inc. soit réduite pour refléter tous ces autres paiements ou sources de recouvrement.

Si Para Systems, Inc. remplace l'équipement connecté ou paie le montant des dommages convenus au client initial, le client initial devra transférer tous les articles à Para Systems, Inc. sans garantie du client initial, mais sans privilège ni autre intérêt.

Para Systems, Inc. se réserve le droit d'inspecter le parasurtenseur, l'équipement connecté et le site où l'événement s'est produit. Tous les frais d'expédition du parasurtenseur et de l'équipement connecté vers et depuis Para Systems, Inc. pour inspection seront à la charge exclusive du client initial. Para Systems, Inc. se réserve le droit de négocier le coût et de choisir l'établissement dans lequel les réparations auront lieu, et Para Systems, Inc. doit être informé et approuver tout établissement de réparation avant que tout équipement connecté ne soit réparé. Toute réparation ou modification de l'équipement connecté ou du parasurtenseur par une installation ou une entité non approuvée par Para Systems, Inc. annule cette garantie de l'équipement connecté. Si Para Systems, Inc. détermine, à sa seule discrétion, qu'il n'est pas pratique d'expédier l'équipement endommagé à Para Systems, Inc., Para Systems, Inc. peut désigner, à sa seule discrétion, un centre de réparation d'équipement pour inspecter et estimer le coût de réparation de cet équipement. Les frais, le cas échéant, d'expédition de l'équipement vers et depuis cet atelier de réparation et cette estimation seront à la charge exclusive du client initial. L'équipement endommagé doit demeurer disponible pour inspection jusqu'à ce que la réclamation soit finalisée. Chaque fois que des réclamations sont réglées, Para Systems, Inc. se réserve le droit d'être subrogé dans le cadre de toute police d'assurance existante que le demandeur pourrait avoir.

CONDITIONS COMMUNES À LA GARANTIE À VIE LIMITÉE ET À LA GARANTIE DES ÉQUIPEMENTS CONNECTÉS

Bien que la garantie à vie limitée et la garantie des appareils connectés soient distinctes, elles partagent les conditions suivantes :

La garantie à vie limitée et la garantie des appareils connectés ne pas appliquer à moins que le client initial :

1. A branché correctement le parasurtenseur et l'équipement branchés à des prises correctement câblées et mises à la terre (y compris la conformité aux codes électriques et de sécurité du code électrique le plus récent (ANS/NFPA 70), sans utiliser d'adaptateurs, de rallonges ou d'autres connecteurs.

2. A branché le parasurtenseur directement sur la source d'alimentation et ne doit pas avoir « branché en série » le parasurtenseur avec un autre parasurtenseur, un adaptateur de mise à la terre, une rallonge ou un autre produit de protection contre les surtensions. Toute installation de ce type annule la garantie à vie limitée et la garantie des appareils connectés.

3. A fourni un environnement approprié et adéquat pour l'utilisation et l'installation du parasurtenseur et de l'équipement connecté.

4. A correctement installé et utilisé le parasurtenseur et l'équipement connecté.

5. A utilisé le parasurtenseur en tout temps dans les limites de la capacité VA du parasurtenseur.

Para Systems, Inc. ne couvre ni n'assume aucune responsabilité dans aucun des cas suivants :

1. Perte ou dommage de données, d'enregistrements ou de logiciels, restauration de données ou d'enregistrements ou réinstallation de logiciels.

2. Dommages causés par des causes autres que des perturbations électriques (telles que définies ci-dessus) sur une ligne électrique CA sur des lignes électriques de 120 volts correctement installées, mises à la terre et conformes au code aux États-Unis et au Canada ; ou une perturbation de l'alimentation électrique sur les lignes téléphoniques fixes standard ou sur les lignes téléphoniques PBX lorsqu'elles sont correctement installées et connectées.

3. Dommages causés par un incendie, une inondation, le vent, la pluie, la montée des eaux, une fuite ou une rupture de la plomberie, ou par un abus, une mauvaise utilisation ou une altération du parasurtenseur ou de l'équipement connecté.

Minuteman est une marque déposée de Para Systems, Inc.